

Pouvoir et devoir : implication d'actualité et son traitement lexicographique

Veran Stanojević

 <https://orcid.org/0000-0002-6570-4071>

Université de Belgrade – Faculté de Philologie (Serbie)

veran.stanojevic@fil.bg.ac.rs

Résumé

Dans ce travail, nous nous intéressons à l'implication d'actualité (IA) lors de l'usage des modaux *pouvoir* et *devoir* à un des temps perfectifs du français. Les exemples authentiques tirés du corpus ParCoLab (MILETIĆ *et al.* 2017) confirment les résultats des recherches précédentes sur les conditions nécessaires à l'émergence de l'IA avec ces modaux en français, une langue qui encode l'aspect par des moyens grammaticaux. L'émergence de l'IA repose sur deux facteurs : l'emploi racine des modaux *pouvoir* et *devoir* et l'aspect perfectif. Le trait sémantique [+borné] inhérent à l'aspect perfectif doit être systématiquement présent lorsque ces modaux sont employés en lecture racine pour que l'IA soit effective. Or, cette information n'est pas disponible lors de l'usage du parfait des verbes correspondants en serbe, *moći* et *morati*, car le parfait est un temps du passé aspectuellement neutre et ces verbes sont imperfectifs. Cela explique pourquoi en serbe ainsi que dans d'autres langues qui n'encodent pas l'aspect par des moyens grammaticaux, l'IA n'est pas effective. Nous nous sommes interrogés sur la présence d'une information relative à l'IA dans les dictionnaires monolingues de français. N'en ayant trouvé aucune en dépit de nombreux exemples illustrant les lectures racines des deux verbes, nous avons proposé une formulation de l'IA qui pourrait, d'une manière ou d'une autre, être intégrée dans de futurs traitements lexicographiques des modaux *pouvoir* et *devoir* en lecture racine. Une telle intégration faciliterait la compréhension des énoncés contenant les modaux *pouvoir* et *devoir* à un des temps perfectifs, en particulier pour les locuteurs non francophones.

Mots-clés: implication d'actualité, modalité, *pouvoir*, *devoir*, lexicographie, français, serbe.

Сажетак

Pouvoir и devoir: импликација актуелности и њен лексикографски опис. У раду испитујемо импликацију актуелности (ИА) при употребама модалних глагола *pouvoir* и *devoir* у неком од тзв. перфективних времена у француском језику, а пре свега у перфекту (*passé composé*). Примери из корпуса ParCoLab (MILETIĆ *et al.* 2017) потврђују резултате претходних истраживања у погледу услова под којима је ИА уопште могућа при употреби поменутих француских модала: семантичко својство [+ограниченост радње] инхерентно перфективном аспект мора бити систематски присутно при употреби ових глагола у тзв. коренским, тј. неепистемичким интерпретацијама. У француском језику то је увек случај с перфективним временима, али не и у српском, где је перфект аспектually неутралан и где се аспект лексички кодира. Наиме, уз (лексички имперфективне) глаголе стања *моћи* и *морати* у перфекту, немамо нужно ограничену радњу, а евентуално ограничење може се јавити искључиво као последица контекстуалних фактора. Српски, као и неки други језици који (им)перфективност не кодирају граматичким морфемама, немају ИА, што овај семантички феномен који испитујемо у француском чини лингвистички посебно интересантним. У истраживању смо се фокусирали на неке француске једнојезичке речнике као евентуални извор лексикографских информација о постојању ИА при употреби глагола *pouvoir* и *devoir* у перфективним временима. Упркос чињеници да речници које смо консултовали обилно илуструју коренске интерпретације ових глагола, констатовали смо да ниједан од њих не даје информације у погледу ИА. Стога смо предложили формулацију ИА која би се могла интегрисати у неке будуће лексикографске описе поменутих глагола у коренским употребама. Тиме би се првенствено неизворним говорницима француског језика омогућило да разумеју и оне исказе са модалима *pouvoir* и *devoir* у којима је ИА обавезно присутна.

Кључне речи: импликација актуелности, модалност, *pouvoir*, *devoir*, лексикографија, француски, српски.

1. Introduction

Il est bien connu que les verbes modaux, dans les langues naturelles, ne sont pas implicatifs (MARI 2016 : 191), qu'il s'agisse des modaux dits existentiels (comme *pouvoir*) ou universels (comme *devoir*)¹. Autrement

dit, ils n'admettent généralement pas l'inférence selon

en langue naturelle (KRATZER 1981 ; KRATZER 1991), dans le cadre de la sémantique des mondes possibles (v. LEWIS 1986), on distingue la quantification existentielle sur des mondes possibles, propre aux modaux de possibilité (p. ex. *pouvoir* en français, *moći* en serbe, etc.), et la quantification universelle sur des mondes possibles, caractéristique des modaux de nécessité (p. ex. *devoir* en français, *morati* en serbe, etc.). Selon Kratzer, le domaine de quantification modale,

¹ Depuis les travaux fondateurs d'Angelika Kratzer sur la modalité

laquelle l'événement décrit par leur complément s'est effectivement produit. Ainsi, un énoncé comme *Alors, elle pouvait avoir 20 ans* n'implique pas *Alors, elle avait 20 ans* tout comme *Il devait travailler* n'implique pas *Il a travaillé*. Cependant, en français, sous certaines conditions, *pouvoir p* et *devoir p* impliquent *p* : *Il a dû partir* ou *Il a pu partir* impliquent *Il est parti* (v. HACQUARD 2006 ; MARI 2016 ; HOMER 2021, etc.). Or, les dictionnaires français ne permettent pas de distinguer clairement les cas où cette implication est effective de ceux où elle ne l'est pas. Par exemple, les mêmes énoncés (*Il a dû partir* / *Il a pu partir*) en lecture épistémique n'impliquent pas *Il est parti*. Cela peut poser problème aux locuteurs non francophones, qui pourraient croire que l'on ne peut jamais inférer *p* de *pouvoir p* ou *devoir p* lorsque le verbe modal est à un temps perfectif, comme le passé composé. Pour un locuteur serbophone le problème est d'autant plus grand qu'en serbe cette implication, dite implication d'actualité (« actuality entailment », voir BHATT 1999), n'est pas disponible avec les verbes modaux. De manière analogue, un locuteur francophone apprenant le serbe peut également rencontrer des difficultés, les dictionnaires de serbe n'encodant pas l'absence d'implication d'actualité dans les cas où cette inférence est effective avec les verbes modaux correspondants en français.

En nous appuyant sur des recherches récentes et en nous focalisant sur le français, nous analyserons les différentes acceptions des verbes *pouvoir* et *devoir*, telles qu'elles sont présentées dans des dictionnaires de français. Notre objectif est d'identifier les acceptions pour lesquelles l'intégration de l'information relative à l'implication d'actualité s'avère nécessaire, ainsi que les conditions de son émergence en français et, corrélativement, les raisons de son absence en serbe. Les descriptions lexicographiques du sens des verbes modaux pourraient bénéficier de cette approche, d'autant plus que nous proposons une manière d'intégrer l'information sur l'IA dans les articles dictionnaires consacrés aux verbes *pouvoir* et *devoir*.

Nous présenterons d'abord, dans la section 2, la notion d'inférence d'actualité ainsi que les conditions nécessaires à son émergence, en nous focalisant sur les modaux *pouvoir* et *devoir* et en l'illustrant par des exemples tirés du corpus ParCoLab (MILETIC *et al.* 2017). Nous montrerons, ensuite, dans la section 3, qu'en serbe, l'absence d'IA est due au fait que, dans cette langue qui encode l'aspect de manière dérivationnelle, il n'existe pas de

marqueur aspectuel spécifique pour la perfectivité. En outre, les verbes *moći* et *morati* étant imperfectifs et le parfait étant aspectuellement neutre, ce n'est que sous une pression contextuelle que l'on peut éventuellement parler d'une inférence d'actualité pragmatiquement induite, et non d'implication d'actualité à proprement parler. La section 4 met en évidence que le parfait serbe, à la différence du passé composé français, peut également exprimer la contrefactualité, à l'instar du prétérit espagnol. À la section 5, nous analysons le traitement lexicographique des modaux *pouvoir* et *devoir* dans les dictionnaires français et constatons que même si on peut y trouver des exemples où l'IA est effective, celle-ci n'est ni représentée de manière systématique ni explicitement mentionnée. C'est pourquoi, au terme de cette section, nous proposons une formulation des conditions d'émergence de l'implication d'actualité, qui pourrait être intégrée dans de futurs traitements lexicographiques des deux verbes modaux du français.

2. Qu'est-ce que l'inférence d'actualité ?

Le français est une des langues qui encodent grammaticalement l'aspect perfectif et l'aspect imperfectif. Cela signifie que, dans cette langue, les marques aspectuelles font partie de la morphologie flexionnelle du verbe. Le passé composé (voir exemple 1a) exprime à la fois le temps passé et l'aspect perfectif, tandis que l'imparfait (exemple 1b) exprime l'aspect imperfectif en plus du temps passé (cf. HACQUARD 2009 : 281)² :

1a) Il a couru.

1b) Il courait.

Il est connu que l'aspect perfectif sert à présenter le procès comme borné, tandis que l'imperfectif le présente comme non borné (cf. BHATT 1999 : 9). Ainsi, dans l'exemple 2a), le procès 'pleuvoir', qui est borné en raison de l'usage du passé composé, apparaît comme achevé dans l'intervalle temporel désigné par l'adverbial *hier*. En revanche, dans l'exemple 2b), le même procès, exprimé à l'imparfait, est envisagé comme étant en cours à 5 heures. En réalité, rien n'exclut que ce procès englobe l'ensemble de l'intervalle désigné par *hier*, voire qu'il en dépasse les limites. Par exemple, si j'énonce 2b) aujourd'hui, rien n'empêche qu'il ait commencé à pleuvoir avant-hier et que la pluie se poursuive demain.

2a) Hier, il a plu.

2b) Hier, nous sommes rentrés à 5 heures. Il pleuvait.

Formellement, l'aspect perfectif indique que le temps de l'événement est inclus dans le temps référentiel alors

c'est-à-dire l'ensemble des mondes possibles pertinents, est contextuellement déterminé par deux « backgrounds conversationnels », à savoir « la base modale » (modal base) et « la source d'ordre » (ordering source). Pour plus de détails sur l'approche kratzerienne des modaux en langue naturelle, voir (KRATZER 1981 ; KRATZER 1991 ; HACQUARD 2010 : 84–85 ; MARI 2015 : 28–35).

² D'après Vincent Homer, la morphologie du passé composé de l'indicatif est « en corrélation avec l'aspect perfectif » (cf. HOMER 2011 : 106).

qu'avec l'aspect imperfectif c'est l'inverse : le temps référentiel est inclus dans le temps de l'événement. Nous empruntons à KRATZER (1998) la définition formelle de ces deux aspects (voir 3a et 3b), où e représente un événement, $\tau(e)$ le temps (ou la durée) de e , t le temps référentiel et P le prédicat, conçu comme l'ensemble des événements correspondant à la description P^3 :

3a) [[ASPECT PERFECTIF]] = $\lambda P.\lambda t.\exists e[\tau(e) \subseteq t \ \& \ P(e)]$

3b) [[ASPECT IMPERFECTIF]] = $\lambda P.\lambda t.\exists e[t \subseteq \tau(e) \ \& \ P(e)]$

Soit les exemples 4–5) avec les verbes modaux *devoir* et *pouvoir* en lecture non épistémique.

4a) Il a dû partir.

4b) Il a pu partir.

5a) Il devait partir.

5b) Il pouvait partir.

Seuls les énoncés au passé composé, 4a) et 4b), impliquent que l'action de partir a effectivement eu lieu à un moment du passé, lequel sert de temps référentiel. Cela suggère que l'aspect perfectif, résultant de l'usage du passé composé, influence directement l'interprétation du complément. En effet, celui-ci contribue à présenter l'événement qu'il décrit comme réalisé dans le monde actuel⁴. Il est en effet possible d'inférer 6) à partir de 4a) ou de 4b), et non à partir de 5a) ou de 5b), ce qui signifie que l'aspect perfectif des formes fléchies dans 4a) et 4b) implique la vérité de leur complément propositionnel et, de ce fait, l'actualisation de l'événement désigné par l'infinitif :

6) Il est parti.

Comme il s'agit d'événements actualisés (c'est-à-dire réalisés dans le monde actuel) que dénote le complément infinitival des modaux *devoir* et *pouvoir*, on parle d'« implication d'actualité » (*actuality entailment*, v. BHATT 1999 ; HACQUARD 2006 ; HACQUARD 2009 ; HACQUARD 2020 ; HOMER 2011a ; HOMER 2021)⁵. Qu'il s'agisse d'une implication sémantique et non pas d'une inférence pragmatique montrent les énoncés agrammaticaux 7a) et 7b) dont l'inacceptabilité provient du conflit entre le contenu inféré ('il est parti') de la première proposition coordonnée et le contenu asserté par la deuxième ('il n'est pas parti').

³ La variable P représente la description du syntagme verbal (vP) dans la structure syntaxique de la phrase.

⁴ Vincent Homer fait remarquer que d'autres formes perfectives aussi, telles que le passé simple et le plus-que-parfait, se comportent de la même manière que le passé composé quant à l'IA (v. HOMER 2021 : 6).

⁵ Selon Bhatt, qui ne considère que les modaux habilitatifs (p. ex. *be able to*), l'IA en tant que phénomène sémantique caractérise les langues qui, comme le français, encodent la distinction perfectif/imperfectif par le biais de morphèmes grammaticaux. Parmi ces langues figurent, entre autres, le français, le grec, l'hindi, le catalan et le bulgare (v. BHATT 1999 : 4).

7a) *Il a dû partir, mais il n'est pas parti.

7b) *Il a pu partir, mais il n'est pas parti.

Les énoncés 8a) et 8b) montrent que l'événement désigné par le verbe à l'infinitif a effectivement eu lieu :

8a) Il a dû partir, tout comme sa femme est partie.

8b) Il a pu partir, tout comme sa femme est partie.

En effet, les verbes *devoir* et *pouvoir* au passé composé se comportent, dans certains cas, comme des verbes dits implicatifs (p. ex. *réussir à*), ceux-ci impliquant la vérité de leur complément (voir KARTUNEN 1971 : 341 ; MARI – MARTIN 2009 et, pour l'implication d'actualité de modaux habilitatifs, voir BHATT 1999). En effet, du fait que quelqu'un ait réussi à résoudre un problème, il s'ensuit qu'il a résolu ce problème.

Cependant, la disponibilité de l'implication d'actualité (désormais IA) qui, rappelons-le, est déclenchée par l'usage de l'aspect perfectif et des modaux racines au passé, dépend également de l'interprétation du verbe modal. On sait, depuis au moins les travaux de Kratzer (KRATZER 1981 ; KRATZER 1991), que les modaux exprimant la possibilité et la nécessité en langue naturelle, tels que *pouvoir* et *devoir* en français, ou *moći* et *morati* en serbe, peuvent, en fonction du contexte, avoir une lecture épistémique (p. ex. *Il n'est toujours pas là. Il a dû/pu se tromper de train.*) ainsi que des lectures non épistémiques, appelées *lectures racines*⁶ (voir aussi BUTLER 2003 : 969 ; BORGONOVO – CUMMINS 2007 : 2–5 ; HACQUARD 2009 : 288 ; HACQUARD 2010 : 84 ; MARI 2015 : 2). Il s'avère que l'IA est attestée dans toutes les lectures racines des verbes *devoir* et *pouvoir* en emploi perfectif (v. BORGONOVO – CUMMINS 2007 : 5 ; HACQUARD 2009 : 281 ; HACQUARD 2020 : 5 ; HOMER 2021 : 3). Voici quelques exemples de lectures racines de ces verbes, tirés du corpus parallèle ParCoLab (MILETIC *et al.* 2017), avec, pour chaque énoncé, l'indication du type de lecture racine et de l'implication d'actualité (IA) :

9) On a pu formuler les lois fondamentales de la mécanique céleste et en prévoir le cours. (lecture habilitative de *pouvoir* : 'on a été à même de/ capable de ...', l'IA : On a formulé les lois fondamentales ...)

10) Depuis 2008, trois cents d'entre elles ont pu retrouver un poste solide. Mais nous ne pouvons pas répondre à toutes les demandes. (Lecture circonstancielle pure : 'Les circonstances leur ont permis de retrouver ...', l'IA : Elles ont retrouvé un poste solide.)

11) Les comptes ont été gelés et, lorsqu'ils ont pu retirer leur argent, il perdait de sa valeur d'heure en heure. (Lecture déontique, l'IA : Ils ont retiré leur argent.)

⁶ Il s'agit en réalité de différentes nuances de l'interprétation non épistémique, à savoir les lectures déontique, téléologique, circonstancielle pure, habilitative, boulétique (v. NAUZE 2008 : 140 ; HACQUARD 2010 : 84). Voir les exemples 9) à 15) qui illustrent les différentes lectures racines des verbes *pouvoir* et *devoir*.

12) Son mari *a dû* abandonner son travail en raison de sa maladie. (Lecture circonstancielle pure, l'IA : Son mari a abandonné son travail.)

13) Ensuite, la situation s'est encore aggravée. Les pays *ont dû* déclarer l'état d'urgence. (Lecture circonstancielle pure, l'IA : Les pays ont déclaré l'état d'urgence.)

14) Nous avons eu, avant d'arriver au pôle, deux semaines quasi non-stop de vent qui nous ralentissait. Du coup, nous *avons dû* nous limiter à des demi-rations. (Lecture téléologique⁷, l'IA : Nous nous sommes limités à...)

15) Là, nous avons été confiées à des prisonniers infirmiers. Nous *avons dû* nous dévêtir et on nous a donné des chemises de nuit d'hôpital, propres. (Lecture déontique⁸, l'IA : Nous nous sommes dévêties...)

Si, dans certains cas, on peut hésiter sur la lecture racine à attribuer au verbe modal, l'inférence d'actualité demeure néanmoins effective:

16) Au bout de quelque temps il s'est sauvé et *a pu* gagner Genève. (Lecture circonstancielle pure ou habilitative, l'IA : Il a gagné Genève.)

En plus de leurs interprétations racines, les verbes *devoir* et *pouvoir* peuvent également avoir une interprétation épistémique, qui consiste en l'énonciation d'une conjecture sur la réalisation du procès désigné par le complément. Les exemples 4a) et 4b) sont en effet ambigus entre une lecture racine et une lecture épistémique. La lecture épistémique, que l'on pourrait gloser à l'aide de l'adverbe épistémique *probablement*, n'admet pas l'IA, d'autant plus que cette lecture implique que le locuteur ou un autre agent épistémique (p. ex. *Jean* dans *Jean pense que Marie a dû rater le train.*) ignore si l'action dénotée par le complément du verbe modal a eu lieu. Tout ce que l'on peut déduire des énoncés 4a) et 4b), interprétés épistémiquement, c'est que le temps de la conjecture et celui de la disponibilité des preuves amenant le locuteur à formuler une hypothèse quant à la réalisation du procès *partir* coïncident (cf. FINTEL – GILLES 2007 : 43 ; MARI 2015 : 41). Dans le cas de la lecture épistémique, il s'agit, par défaut, du moment de l'énonciation⁹. Voici quelques exemples de la lecture

⁷ C'est le but à atteindre qui compte lors de l'usage dit téléologique de *devoir*. En l'occurrence, l'interprétation la plus naturelle de la deuxième phrase sous-entend un enrichissement sémantique comme dans l'exemple *Pour survivre ces deux semaines, nous avons dû nous limiter à des demi-rations.*

⁸ Il s'agit d'une obligation imposée au sujet, résultant d'une loi, d'un règlement ou d'une exigence dictée par une autorité quelconque. Ainsi, *Nous avons dû nous dévêtir* signifie que nous avons été contraints de le faire, conformément à une règle ou une exigence.

⁹ D'après Alda Mari, le temps d'évaluation modale, c'est-à-dire le moment où la conjecture est formulée, peut, sous certaines conditions, se situer également dans le passé : *Le kiwi pouvait être bon.* (=Au vue des preuves que j'avais dans le passé, il devait être le cas que le kiwi était bon.) (MARI 2015 : 42). La même auteure fait remarquer qu'avec le passé composé le temps d'évaluation modale et le moment où les preuves sont disponibles sont nécessairement situés au moment de l'énonciation.

épistémique des verbes *devoir* et *pouvoir*, tirés de notre corpus (MILETIC *et al.* 2017) :

17) On disait en la voyant : – Elle *a dû* être bien belle !

18) – C'est possible. – S'il en est ainsi, bien des choses *ont pu* survenir depuis.

19) Ainsi, en Asie et en Afrique, nombre de pays d'immigration s'en tiennent au droit du sang. Ce choix *a pu* être, à l'origine, un héritage de la colonisation.

En référence à Borgonovo et Cummins, on peut dire qu'avec le passé composé des modaux *pouvoir* et *devoir* le temps d'évaluation modale est le moment d'énonciation (désormais *t**) ; autrement dit, à *t**, le locuteur croit qu'il est possible (ou probable) que l'action de partir se soit produite à un moment du passé (v. BORGONOVO – CUMMINS 2007 : 2–3). Selon Boogaart, cité par Zagana (ZAGANA 2007 : 228) le temps d'évaluation épistémique n'est pas le temps d'une situation quelconque, mais le temps auquel,

[« there has to be someone evaluating the probability of the state of affairs holding or not. In the absence of an explicit intensional predicate, ... one cannot but infer some event of thinking/believing to provide the reference time for the epistemic modal. »] (BOOGAART 2004 : 15).

En tout cas, la modalité épistémique, qu'elle soit exprimée par *pouvoir* ou par *devoir* est, de par sa nature, incompatible avec l'IA, cette dernière imposant la réalisation effective du procès désigné par le complément du modal.

3. L'IA et les modaux de possibilité et de nécessité en serbe

Comme on l'a vu dans la section précédente, l'émergence de l'IA lors de l'usage des modaux *pouvoir* et *devoir* en français repose sur deux conditions essentielles : l'interprétation non épistémique (racine) des modaux *pouvoir* ou *devoir* et l'encodage grammatical de l'opposition aspectuelle perfectif/imperfectif. En français, la morphologie flexionnelle exprime à la fois le temps et l'aspect grammatical. En revanche, en serbe, l'aspect est encodée de manière dérivationnelle, c'est-à-dire par l'ajout de préfixes ou de suffixes qui « associent à un verbe donné son corrélat d'aspect opposé » (STANOJEVIĆ – AŠIĆ 2010 : 113). Cette dérivation morphologique donne lieu à des couples aspectuels de verbes tels que *čitati* (lire) et *pročitati* (pro-čita-ti)¹⁰ ('lire jusqu'au bout') ou *kupiti* (acheter) et *kupovati* (kup-ova-ti)¹¹ ('être en train d'acheter')¹². Les verbes modaux *moći*

¹⁰ *Pro* est le préfixe servant à dériver le verbe perfectif (*pročitati*) du verbe imperfectif correspondant (*čitati*).

¹¹ *Ova* est le suffixe servant à dériver le verbe imperfectif (*kupovati*) du verbe perfectif correspondant (*kupiti*).

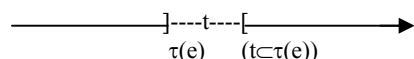
¹² Des verbes comme *čitati*_{IPF} et *kupiti*_{PF} – où IPF désigne l'aspect imperfectif et PF l'aspect perfectif – ne résultent d'aucune dérivation morphologique, mais servent à dériver les verbes correspondants

(pouvoir) et *morati* (devoir), sont des verbes imperfectifs d'état. Comme nous l'avons déjà montré dans nos recherches récentes (v. STANOJEVIĆ 2023) la contribution sémantique des verbes imperfectifs en serbe n'est pas nécessairement l'inclusion du temps référentiel (t) dans le temps du procès ($\tau(e)$) contrairement à ce que prédit la définition kratzerienne de l'aspect imperfectif, présentée en 3b) et reproduite en 20) :

20) [ASPECT IMPERFECTIF] = $\lambda P.\lambda t.\exists e[t \subseteq \tau(e) \ \& \ P(e)]$

Le chronogramme sous 21), repris à Stanojević (STANOJEVIĆ 2023 : 148) avec une légère modification, illustre l'effet de l'aspect imperfectif, défini en 20) :

21) Représentation de l'aspect imperfectif sur la ligne du temps :



Les crochets ouverts sous 21),]----[, représentent le temps du procès, $\tau(e)$, qui inclut le temps référentiel t : $t \subseteq \tau(e)$. Cette représentation, tout comme la définition correspondante de l'aspect imperfectif en 19), ne dit rien sur la durée du temps référentiel t , qui peut être un intervalle plus ou moins long. Tout ce qu'elle dit, c'est que cet intervalle doit être inclus dans le temps du procès, ce qui est bien le cas de l'exemple 22a) et de son équivalent français 22b)¹³ :

22a) Kad sam se probudio, padala_{IPF} je kiša. (t=kad sam se probudio ; e=padati kiša ; $t \subseteq \tau(e)$)

22b) Quand je me suis réveillé, il pleuvait. (t=quand je me suis réveillé ; e=pleuvoir ; $t \subseteq \tau(e)$)

Cependant, dans certains cas, illustrés par les exemples 23a) et 24a), le temps référentiel doit inclure le temps du procès lors de l'usage de l'aspect imperfectif serbe. Dans ce type d'usage, le français a systématiquement recours à l'aspect perfectif représenté par le passé composé (v. 23b et 24b).

23a) Marija je dolazila_{IPF} jutros (STANOJEVIĆ – AŠIĆ 2010 : 121).

23b) Marie est passée ce matin.

24a) Neko je otvarao_{IPF} kofer. Vidim da je loše zatvoren (STANOJEVIĆ AŠIĆ 2010 : 121).

24b) Quelqu'un a dû ouvrir la valise. Je vois qu'elle est mal fermée.

Toujours est-il que l'aspect imperfectif en serbe, n'étant pas marqué de manière flexionnelle, ne peut se réduire à la définition sous 20). Il semble que, dans certains cas, l'aspect imperfectif adopte une valeur sémantique perfective (pour plus de détails, voir STANOJEVIĆ 2023).

Supposons qu'en fonction du contexte l'aspect imperfectif en serbe peut avoir soit le trait [–borné] soit le

trait [+borné], alors que le perfectif se comporte conformément à la définition 3a), c'est-à-dire qu'il n'a que le trait [+borné]. Le parfait serbe, qui correspond au passé composé français *modulo* l'aspect perfectif, est un temps aspectuellement neutre quant à l'opposition perfectif/imperfectif. Par ailleurs, comme mentionné ci-dessus, les modaux serbes *morati* (devoir) et *moći* (pouvoir), étant des verbes d'état, sont imperfectifs et ils le restent si on les met au parfait. La flexibilité de l'aspect imperfectif serbe due à sa compatibilité aussi bien avec le trait [–borné] qu'avec [+borné] explique que l'usage des verbes *morati* et *moći* en lecture racine avec un complément infinitif ou propositionnel¹⁴, ne produise pas nécessairement l'inférence d'actualité¹⁵. Toutefois, celle-ci n'est pas exclue étant donné que l'aspect imperfectif en serbe permet de présenter le procès aussi bien comme [–borné] que comme [+borné].

Voici quelques exemples d'emplois racines des verbes *morati* et *moći* au parfait, dans lesquels il n'y a pas d'IA. Il est à noter que leurs équivalents français, placés entre parenthèses, ne sont ni au passé composé, ni au passé simple, ni au plus-que-parfait, autrement dit, à aucun des temps perfectifs du français :

25) Ovde ide prema oltaru, ali sada jedva hoda, znači postoji slabost. I dalje je mogao da drži svoju ženu za ruku (...). Evo ga ovde, potpuno oduzet, nespodoban da diše i da se kreće. (...) Et il pouvait toujours tenir la main de sa femme (...) Et ici, il est paralysé complètement, incapable de respirer et de bouger.), lecture habilitative, pas d'IA.

26) Vratili su mu pasoš. Mogao je da otputuje. On se onda raspitivao i za Alžir. (Il peut voyager. Il se renseigne alors au sujet d'Alger.), lecture circonstancielle pure, pas d'IA.

27) Jer, Vasilije, starešina Prerova, kad se oštre noževi i polazi, žene nije puštao u avliju. Mogle su samo preko plotu da gledaju. (Car, pendant qu'il aiguisait les couteaux, Vasilije, le maître de Prerovo, ne laissait pas les femmes pénétrer dans la cour. Elles pouvaient seulement regarder par-dessus la palissade.), lecture déontique¹⁶, pas d'IA.

¹⁴ Dans les langues balkaniques, qui forment ce que l'on appelle *Balkan Sprachbund* – à savoir le roumain, le bulgare, le macédonien, l'albanais, le grec et, en partie, le serbe – le complément propositionnel des verbes modaux ainsi que d'autres verbes (appelés « S-verbs » par Ljiljana Progovac) est introduit par une particule modale dont la fonction est d'indiquer que le verbe fléchi faisant partie du complément est au mode subjonctif (voir PROGovac 1993 ; Sočanac 2017 : 105–110 ; STANOJEVIĆ 2025 : 143). Dans ces langues, la combinaison 'verbe modal+complément propositionnel' forme un prédicat complexe à l'instar des constructions 'verbe modal+infinitif' dans les langues germaniques et romanes à l'exception du roumain. Ainsi, en serbe, les énoncés i) et ii) sont sémantiquement équivalents et signifient 'Marie doit travailler'.

i) Marija mora raditi.

Marie doit travailler.

ii) Marija mora da radi.

Marie doit que-particule.modale travaille-3sg-prés.

¹⁵ Je parle ici d'inférence et non d'implication d'actualité, cette inférence étant optionnelle en serbe en raison de l'encodage dérivationnel et non flexionnel de l'aspect dans cette langue.

¹⁶ Le verbe *moći* (pouvoir) en lecture déontique signifie 'avoir le

d'aspect opposé (*pročitati*_{PF} et *kupovati*_{IPF}).

¹³ Nous désignons par IPF l'aspect imperfectif.

28) Gdi Marnef bio je odvratani svaki napor; ona je bila lena kao mačka koja potrči ili skoči samo po nuždi. Za nju je život morao da bude samo „uživanje, a uživanje je moralo da bude bez teškoća. Volela je cveće, samo ako joj ga neko drugi donese u stan. (Madame Marneffe abhorrait la peine, elle avait la nonchalance des chattes qui ne courent et ne s'élancent que forcées par la nécessité. Pour elle, la vie devait être tout plaisir, et le plaisir devait être sans difficultés.), lecture boulétique, pas d'IA.

29) Sa telekrana izbi četrnaest. Morao je da ode u roku od deset minuta. (Le télécran sonna quatorze heures. Winston devait partir dans dix minutes.), lecture déontique, pas d'IA.

Cependant, il semble que, sous la pression du contexte, les combinaisons ‘*moći/morati* au parfait + complément’ impliquent l’actualisation de l’événement dénoté par le complément. C’est le cas des exemples (30–35).

30) Bila je neposredna, vedra i direktna. Morala je sporije da priča, zamolio sam je to. Lepo smo se razumeli. (Elle était spontanée, enthousiaste, directe. Elle a été obligée de parler plus lentement, à ma demande. Nous nous comprenions très bien.), lecture téléologique ou boulétique, IA¹⁷: elle a parlé plus lentement.

31) „Umreću ako mi je ne dadu.” Morali su pristati. Rešili su da ih venčaju posle žetve. (– Je mourrai si on ne me la donne pas. Il fallut en passer par là. On décida de les marier après la moisson.), lecture téléologique, IA : Ils en sont passés par là.)

32) Jednom kada su uspeli da urade to sa ćelijama, mogli su to da urade i sa živim organizmima. Tako da su to uradili sa bebama miševa, mačićima. (Une fois qu'ils ont pu faire ça avec des cellules, ils ont pu le faire avec des organismes. Alors ils ont fait avec des souriceaux, des chatons.), lecture habilitative, IA : Ils l'ont fait avec des organismes.

33) „Rat je!” odvratio je tvrdo kočijaš. Morali su se iskrcati. (« C'est la guerre! » répondit sèchement le cocher. Ils durent obtempérer.), lecture circonstancielle, IA : Ils ont obtempéré.

34) Morali su da odustanu. (Ils durent reculer.), lecture circonstancielle pure ou téléologique, IA : Ils ont reculé.

35) Čovek iz jedne kuće ubio je četvoricu ljudi iz susedne. Morao je da pobegne. (Un homme habitant l'une de ces deux maisons avait assassiné quatre hommes appartenant à la famille vivant dans l'autre maison. Il dut s'enfuir.), lecture circonstancielle pure, IA : Il s'est enfui.

Hors contexte, les combinaisons ‘verbe modal au parfait+complément’ ne déclenchent pas nécessairement l’inférence d’actualité (voir les exemples 30a–35a), car si cela était le cas, on parlerait d’implication d’actualité (IA), comme en français :

30a) *Morala je* sporije da priča →/→ *Pričala je* sporije.

31a) *Morali su* pristati. →/→ *Pristali su*.

32a) *Mogli su* to da urade i sa živim organizmima. →/→ *Uradili su* to i sa živim organizmima.

33a) *Morali su* se iskrcati. →/→ *Iskrcali su* se.

34a) *Morali su* da odustanu. →/→ *Odustali su*.

35a) *Morao je* da pobegne. →/→ *Pobegao je*.

droit/la permission de faire quelque chose’.

¹⁷ Rappelons qu’en serbe on devrait parler plutôt d’inférence d’actualité.

En effet, on peut explicitement nier l’actualisation du procès dénoté par le complément dans ces exemples décontextualisés (voir 30b–35b), ce qui n’est pas possible dans la version française de ces mêmes exemples, mise entre parenthèses. Cela indique que l’IA en français est effective, d’autant plus qu’elle persiste dans des énoncés décontextualisés.

30b) *Morala je* sporije da priča, ali nije. (*Elle a dû parler plus lentement, mais elle ne l’a pas fait.)

31b) *Morali su* pristati, ali nisu. (*Ils ont dû en passer par là, mais ils ne l’ont pas fait.)

32b) *Mogli su* to da urade i sa živim organizmima, ali nisu. (*Ils ont pu le faire avec des organismes, mais ils ne l’ont pas fait.)

33b) *Morali su* se iskrcati, ali nisu. (*Ils durent obtempérer, mais ils ne le firent pas.)

34b) *Morali su* da odustanu, ali nisu. (*Ils durent reculer, mais ils ne le firent pas.)

35b) *Morao je* da pobegne, ali nije. (*Il dut s’enfuir, mais il ne le fit pas.)

L’IA en français est due à l’usage de l’aspect perfectif, c’est-à-dire à la présence du trait [+borné] exprimé par la morphologie du passé composé, du passé simple ou du plus-que-parfait. En serbe, l’IA n’est possible que sous une pression contextuelle susceptible de contraindre l’aspect imperfectif des modaux *moći* ou *morati* à intégrer le trait [+borné]. On peut supposer que, hors contexte, le trait par défaut [–borné] de l’aspect imperfectif, encodé lexicalement¹⁸, bloque l’IA en serbe comme l’imparfait en français qui possède ce trait par définition. Cela vaut non seulement pour les modaux imperfectifs *moći* et *morati* mais aussi pour certains verbes d’état non modaux qui, eux aussi, peuvent produire l’IA dans les langues où l’opposition perfectif/imperfectif est grammaticalement marquée. En effet, Vincent Homer a montré que l’IA est en vigueur avec certains verbes d’état (non modaux) comme *coûter* au passé composé (HOMER 2011b : 11 ; HOMER 2021 : 25):

36a) La maison a coûté 100 000 euros. → La maison a été vendue. (IA)

36b) La maison coûtait 100 000 euros. →/→ La maison a été vendue. (pas d’IA à cause de l’imparfait)

À la différence des emplois racines des modaux *pouvoir* et *devoir*, l’événement impliqué en 36a) — en l’occurrence le fait que la maison ait été vendue — est pragmatiquement déterminé selon Vincent Homer (HOMER 2021 : 24). Avec l’imparfait (v. 36b), il n’y a pas d’IA. Dans les exemples équivalents en serbe, l’IA n’est pas non plus déclenchée, ce qui signifie qu’en l’absence d’informations contextuelles supplémentaires le verbe *koštati*_{IPF} (coûter) au parfait ne sélectionne pas auto-

¹⁸ En effet, les verbes *moći* et *morati* sont des verbes d’état alors que le parfait en serbe est aspectuellement neutre.

matiquement le trait [+borné]. On retrouve ainsi un cas analogue à 36b):

37) Kuća je koštala 100 000 evra. →/ → Kuća je prodana. (pas d'IA)

La maison est-aux-prés. coûté-IMP 100 000 euros.

'La maison a coûté 100 000 euros.'

4. Le parfait des modaux *morati* et *moći* et l'inférence pragmatique de non-actualité

À la différence du passé composé français, le parfait serbe n'exclut pas la possibilité que des modales racines aient une interprétation contrefactuelle. Sur ce point, il se rapproche davantage du prétéril espagnol (pretérito). Nous présenterons d'abord ce que le passé composé des modaux français a en commun avec le prétéril des modaux espagnols correspondants. En effet, il est connu que les modaux *poder* et *deber* au prétéril, en plus de leur lecture épistémique (38a et 39a) peuvent, comme leurs équivalents français *pouvoir* et *devoir* au passé composé (Pierre *a pu* gagner la course. / Pierre *a dû* payer la facture), avoir des lectures racines avec l'implication d'actualité (voir 38b et 39b), en raison de la perfectivité du prétéril (v. BORGONOVO – CUMMINS 2007 : 4):

38) Pedro pudo ganar la carrera.

(a) 'Pierre peut avoir gagné la course.' (Lecture épistémique)

(b) 'Pierre a réussi à gagner la course.' → Pierre a gagné la course. (IA)

39) Pedro debió pagar la cuenta.

(a) 'Pierre a dû payer la facture.' (Lecture épistémique)

(b) 'Pierre a été dans l'obligation de payer la facture (et il l'a payée).' → Pierre a payé la facture. (IA)

Le parallélisme entre le passé composé français et le prétéril espagnol s'arrête là. En effet, comme l'ont déjà montré Borgonovo et Cummins, au prétéril, les modaux *poder* et *deber* peuvent, en plus de leurs lectures épistémiques et racines, recevoir une interprétation contrefactuelle, ce qui n'est pas le cas du passé composé des modaux *pouvoir* et *devoir* en français (BORGONOVO – CUMMINS 2007 : 5–6). Ainsi, l'énoncé en 38) peut signifier que l'événement « gagner la course », désigné par le complément du modal, n'a pas eu lieu dans le monde actuel, bien qu'il ait existé une possibilité qu'il se produise à un moment du passé. Il en va de même pour l'énoncé 39) avec le verbe *deber*. La lecture contrefactuelle des exemples 38) et 39) peut être rendue en français par l'usage du conditionnel passé, comme en 38c) et 39c) :

38c) Pierre aurait pu gagner la course.

39c) Pierre aurait dû payer la facture.

Curieusement, le parfait serbe peut exprimer la contrefactualité tout comme le prétéril espagnol (voir les

exemples 40–44). Dans les équivalents français, figurant entre parenthèses, le traducteur a utilisé l'imparfait ou le conditionnel passé et non pas le passé composé, celui-ci n'étant pas apte à exprimer la contrefactualité.

40) „Mogao si ti trknuti.” „Bilo je mušterija.” (– Tu *pouvais* faire un saut, toi. Il y avait des clients.)

41) – Ali, *mogli su, mogli su* da pobjegnu! (– Mais ils *auraient pu* fuir !)

42) S vama *su mogli* raditi šta su hteli. *Mogli su* vas otpremili u Kanadu kao stoku. (Ils *pouvaient* faire de vous ce qu'ils voulaient. Ils *pouvaient* vous embarquer pour le Canada comme des bestiaux.)

43) *Mogli su* njenom jedrilicom da odu do Francuske. (Ils *auraient pu* aller jusqu'en France avec son voilier.)

44) *Morala je* to da mi učini. Nije imala pravo da se ubije. (Elle *aurait fait* cela pour moi ! Elle n'avait point le droit de se tuer...)

En serbe, on pourrait parler d'inférence de non-actualité, pragmatiquement induite, ce dont témoigne la possibilité de nier explicitement l'existence de l'événement dénoté par le complément dans les exemples correspondant aux énoncés 40–44). À titre d'illustration, nous en donnons deux exemples qui rendent explicite la lecture contrefactuelle en serbe:

40a) Mogao si trknuti, a nisi. (Tu *pouvais* faire un saut et tu ne l'as pas fait.)

41a) Mogli su da pobjegnu, a nisu. (Ils *pouvaient* fuir et ils ne l'ont pas fait.)

Que l'émergence de la lecture contrefactuelle dépende du contexte est évident si on modifie légèrement l'exemple 41a) en rajoutant un adverbial comme *u više navrata* (à *plusieurs reprises*) :

41b) U više navrata *mogli su* da pobjegnu. (À *plusieurs reprises*, ils *ont pu* fuir.)

Il est à noter que, dans la traduction française de l'exemple 41b), le verbe *pouvoir* est utilisé au passé composé, sans que l'IA soit nécessairement déclenchée. En effet, l'énoncé sous 41b) peut signifier que le sujet, à *plusieurs reprises*, n'a pas saisi l'occasion de s'enfuir¹⁹.

L'exemple 45), tiré de notre corpus, illustre aussi l'absence d'IA en dépit de l'usage du passé composé :

45) Les particuliers *ont pu* envoyer leurs propositions jusqu'au 24 janvier dernier délai. (Javnost je *bila u prilici* da podnese predloge do krajnjeg roka, 24. januara.) ; lecture circonstancielle pure ou déontique, pas d'IA.

Plusieurs auteurs affirment que, bien que nécessaire, l'aspect perfectif ne constitue pas une condition suffisante pour déclencher l'IA (v. MARI – MARTIN 2007 : 153 ; MARI – MARTIN 2009 : 4–5 ; HOMER 2011a : 110–111 ; HOMER 2021 : 4–5 ; NADATHUR 2025 : 285–286). Faute

¹⁹ Voir aussi un autre exemple illustrant l'absence d'IA, proposé par Vincent Homer : Chaque fois que le prisonnier *a pu* s'évader, il ne l'a pas fait : il a préféré rester dans sa cellule (HOMER 2011b : 10).

de place, nous ne développerons pas ici le débat sur les conditions d'absence de l'IA lors de l'usage de l'aspect perfectif. Toujours est-il qu'en serbe, l'exemple 41b) est ambigu entre une lecture contrefactuelle et une lecture circonstancielle du verbe *moći* (pouvoir), que l'on pourrait qualifier de 'lecture d'opportunité', en lien avec des occasions ou circonstances favorables dont on peut profiter ou non (v. MARI – MARTIN 2009 : 4).

5. L'IA et le traitement lexicographique des modaux *pouvoir* et *devoir*

Bien que la condition essentielle au déclenchement de l'IA soit de nature grammaticale — à savoir l'usage de l'aspect perfectif, qui en français n'est possible qu'avec des temps du passé —, force est de constater que la sémantique lexicale joue également un rôle important. En effet, Hacquard (HACQUARD 2006 ; HACQUARD 2009 ; HACQUARD 2020) fait remarquer que l'IA ne s'applique pas au verbe modal *vouloir* en français (voir exemple 47), alors qu'elle est en vigueur avec *volere* en italien, comme dans l'exemple 46), (HACQUARD 2006 : 164 ; HACQUARD 2009 : 300 ; HACQUARD 2020 : 18) :

46) Gianni *ha voluto* parlare a Maria, #ma non lo ha fatto. (IA)

Gianni a voulu-PF parler à Marie, mais pas le a fait

'Jean a voulu parler à Marie, mais il ne l'a pas fait.'

47) Jean *a voulu* parler à Marie, mais il ne lui a pas parlé. (pas d'IA)

Le fait que l'IA en français ne s'applique qu'à certains verbes modaux (p. ex. *pouvoir* et *devoir* mais non *vouloir*) soulève la question de savoir si les traitements lexicographiques de ces verbes incluent une information sur leur capacité à déclencher l'IA. Cette question est d'autant plus pertinente que les dictionnaires monolingues de français ne s'adressent pas uniquement aux locuteurs natifs, mais aussi aux apprenants non francophones. De plus, étant une inférence non annulable²⁰, l'IA constitue un ingrédient sémantique des deux modaux en emploi racine, ce qui justifierait son intégration dans les dictionnaires.

Afin de vérifier si les descriptions lexicographiques prennent en compte la capacité des verbes *pouvoir* et *devoir* à déclencher l'IA dans les contextes appropriés (aspect perfectif et une des lectures racines de ces verbes), nous avons consulté les dictionnaires du français suivants : PLC, DPF, NPR, DFC, Lexis, GR et TLFi. Nous avons particulièrement recherché des exemples d'emploi des verbes *pouvoir* et *devoir* à un des temps perfec-

tifs (passé composé, passé simple et plus-que-parfait) et, bien que nous en ayons trouvé, ils ne sont accompagnés d'aucune indication explicite sur l'IA.

5.1. Le Petit Larousse compact, en couleurs (PLC) et Dictionnaire pratique du français (DPF)

Les dictionnaires PLC et DPF ne proposent aucun exemple illustrant à la fois les lectures racines et l'IA. En effet, tous les exemples d'emplois racines des verbes *pouvoir* et *devoir* y sont donnés au présent. Qui plus est, certaines descriptions lexicographiques des lectures non épistémiques de ces verbes sont si vagues qu'il est difficile, voire impossible d'en distinguer les différentes interprétations racines, à savoir les lectures déontique, téléologique, circonstancielle pure, boulétique et habilitative (voir section 2). Ainsi, le DPF illustre le sens d'« obligation », avec l'exemple « Je dois faire cela avant demain » (DPF : 331), un énoncé si décontextualisé que l'obligation en question peut relever : a) d'une obligation déontique (« obligation morale ou sociale » selon le PLC), b) d'une obligation téléologique (nécessité de faire qq'ch pour atteindre un objectif) ou c) d'une obligation circonstancielle (nécessité d'agir en fonction des circonstances). Quel que soit l'interprétation visée par le terme « obligation », un énoncé similaire, au passé composé, déclencherait l'IA (voir 48) :

48) *J'ai dû* faire cela hier. (IA : J'ai fait cela hier.)

Comme nous l'avons déjà montré dans les sections 3 et 4, les locuteurs serbophones apprenant le français risquent de ne pas percevoir cette nuance sémantique supplémentaire et, par conséquent, d'interpréter de manière erronée des énoncés tels que (48).

Bien que le PLC définisse correctement la lecture déontique du verbe *pouvoir* ('avoir le droit, l'autorisation de'), l'exemple proposé — *Les élèves peuvent sortir pendant l'interclasse* (PLC : 815) — étant formulé au présent, ne permet pas au locuteur non francophone d'en déduire le supplément de sens que l'on observerait si le verbe était au passé composé, comme dans 49). De surcroît, il lui serait impossible d'appréhender le caractère facultatif de l'IA dans la lecture dite 'occasionnelle'²¹ ou 'complexive' selon la terminologie de Homer (HOMER 2021 : 23), une interprétation que ne mentionne aucun des dictionnaires consultés (voir 49) :

49) Les élèves *ont pu* sortir pendant l'interclasse. (IA : Les élèves sont sortis pendant l'interclasse.)

50) À plusieurs reprises, les élèves *ont pu* sortir pendant l'interclasse. (IA facultative : Les élèves ont eu la possibilité de sortir, ce qui ne signifie pas qu'ils l'ont fait.)

²⁰ 'Non annulable' signifie qu'il est impossible de dire, par exemple : **Il a dû prendre le train pour aller à Belgrade, mais il ne l'a pas pris*. Autrement dit, en lecture racine de *devoir*, on ne peut pas nier la proposition *Il a pris le train pour aller à Belgrade*, impliquée par *Il a dû prendre le train pour aller à Belgrade*.

²¹ Les circonstances n'empêchent pas l'IA, même si elles ne l'imposent pas.

Par ailleurs, le DPF propose l'exemple 51) pour illustrer le sens 'avoir la faculté, la possibilité de' du verbe *pouvoir*.

51) La voiture est en panne, ils ne *peuvent* pas partir. (DPF : 872)

En réalité, il s'agit ici d'une lecture purement circonstancielle, le premier énoncé présentant la circonstance pertinente (en l'occurrence, la cause) induisant l'impossibilité pour le sujet de partir.

5.2. Le Nouveau Petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française (NPR)

En admettant que le NPR définisse correctement la lecture déontique du verbe *devoir* — 'être dans l'obligation de (faire qq'ch)' —, force est de constater que : a) l'exemple *Il doit terminer ce travail ce soir* (NPR : 725), censé illustrer cette lecture, est en réalité trop décontextualisé pour mettre en évidence sans ambiguïté cette interprétation²² ; b) la possibilité d'IA n'y est pas représentée, faute d'exemples à l'aspect perfectif et c) la négation du verbe *devoir* utilisée dans ce dictionnaire pour signaler l'interdiction — à savoir « *Il ne doit pas sortir pendant une semaine*, il n'y est pas autorisé » (NPR : 725) — peut également avoir une lecture que l'on pourrait gloser comme une absence d'obligation. En effet, *Il ne doit pas sortir* pourrait aussi signifier que le sujet n'est pas obligé de sortir. Qui plus est, la négation du verbe *devoir* en emploi déontique au passé composé favoriserait bien cette dernière interprétation : *Il n'a pas dû sortir* signifie 'il n'a pas été obligé de sortir' avec l'implication (de non-actualité) 'il n'est pas sorti'.

Voici quelques exemples d'emplois racines du verbe *devoir* nié au passé composé :

52) C'est une représentation artistique de la collision de deux trous noirs faisant croire que cela mérite d'être regardé. Heureusement, je *n'ai pas dû* faire l'évaluation des risques de ce qu'il se passe là.

53) J'ajoute que la nature *n'a pas dû* se donner le luxe de répéter en langage de conscience ce que l'écorce cérébrale a déjà exprimé en termes de mouvement atomique ou moléculaire.

54) À cet effet, il faut d'abord considérer que les différentes branches de nos connaissances *n'ont pas dû* parcourir d'une vitesse égale les trois grandes phases de leur développement indiquées ci-dessus, ni, par conséquent, arriver simultanément à l'état positif.

55) En revanche, lorsque le gouvernement conservateur de M. David Cameron a exigé que ses « partenaires européens » protègent les intérêts de la City des effets de la monnaie unique et que Londres soit autorisé à réduire les aides sociales dues aux travailleurs migrants membres de l'Union, la « copie » britannique *n'a pas dû* être revue.

Aucun de ces exemples n'exprime l'interdiction, mais tout juste une absence d'obligation que l'on pourrait

gloser approximativement par 'il n'était pas nécessaire que'.

Le verbe *devoir* au passé composé exprime l'IA dans l'exemple 56), proposé par le NPR pour illustrer le sens glosé 'être conduit nécessairement à'. En réalité, cet exemple met en évidence une lecture circonstancielle ('au vu des circonstances, de l'état de sa santé ...') :

56) Il *a dû* s'arrêter de fumer. (NPR : 725)

Il en va de même pour le verbe *pouvoir* dans l'exemple 57), qui, selon le NPR, illustre le sens de 'capacité'. Ce dictionnaire signale indirectement l'IA en l'associant au verbe (implicatif) *oser*, celui-ci impliquant la vérité de son complément :

57) Dire qu'il *a pu* faire une chose pareille ! ► *oser* (NPR : 1990)

En résumé, le NPR donne des exemples d'IA sans toutefois le faire de manière systématique et explicite.

5.3. Dictionnaire du français contemporain (DFC) et Lexis

Les dictionnaires DFC et Lexis présentent les mêmes définitions pour les lectures racines des deux verbes. Nous n'y avons trouvé qu'un seul exemple illustrant l'IA :

58) J'ai fait tout ce que j'*ai pu* pour le convaincre. (DFC : 902 ; Lexis : 1476)

Malgré l'ellipse de l'infinitif, il est évident que *j'ai pu* sous-entend *faire* en tant que complément, ce verbe ayant déjà été introduit dans le contexte précédent au passé composé (*j'ai fait* ...). Ici encore, aucune indication explicite n'est fournie sur la possibilité d'engendrer l'IA dans les lectures racines des verbes *devoir* et *pouvoir* au passé composé ou à un autre temps perfectif du français.

5.4. Grand Robert de la langue française (GR)

La lecture glosée par « avoir la possibilité de, être capable de, à même de, en mesure de (en raison des qualités de la personne ou de la chose ou en raison des moyens offerts par les circonstances) » (GR : 1068) regroupe en réalité deux interprétations possibles du verbe *pouvoir* : une interprétation habilitative (voir les exemples 59 et 60) et une interprétation purement circonstancielle (voir 61). Il aurait été préférable de les distinguer plus clairement, car elles correspondent à deux lectures racines distinctes.

59) Il est cardiaque, il ne *peut* plus jouer au tennis. (GR : 1068)

60) Cet enfant ne *peut* pas encore marcher, parler. (GR : 1068)

61) Chacun se logeait où il *pouvait*. (GR : 1069)

Le GR donne le même exemple que le NPR (voir 62), sans fournir la moindre indication, même indirecte, sur

²² En effet, on peut envisager également une lecture téléologique : *Il doit terminer ce travail ce soir pour que tout soit prêt à temps*.

l'IA pourtant présente dans cet emploi du verbe *pouvoir* au passé composé.

62) Dire qu'il *a pu* faire une chose pareille ! (GR : 1069)

Parmi les exemples illustrant le sens déontique du verbe *devoir*, le *GR* propose l'énoncé 63), qui convient parfaitement pour illustrer l'IA, cet énoncé impliquant « Je l'ai mis à la porte ». Cependant, contrairement à l'exemple précédent, le *GR* fournit ici une indication indirecte sur l'IA en glosant le sens du verbe *devoir* par « en être réduit à » :

63) Il m'a tellement importuné que j'*ai dû* le mettre à la porte. (GR : 1448)

Qu'il s'agisse du verbe *pouvoir* ou *devoir*, le *GR* fait partie des dictionnaires analysés qui ne fournissent ni indication explicite ni présentation systématique de la possibilité de l'IA, ou plutôt des conditions nécessaires à son émergence.

5.5. TLFi

Le dictionnaire TLFi ne diffère pas fondamentalement des dictionnaires précédemment mentionnés en ce qui concerne l'absence d'indications systématiques et explicites sur les conditions d'émergence de l'IA lors de l'usage des verbes *pouvoir* et *devoir* à un des temps perfectifs (passé composé, passé simple, plus-que-parfait). Mettons de côté le fait que la lecture habilitative que le TLFi définit comme « avoir la faculté de faire quelque chose ou de produire un effet » est présentée comme englobant la lecture circonstancielle (« avoir la possibilité matérielle de »), alors même qu'il s'agit de deux lectures racines distinctes du verbe *pouvoir*. Dans ces deux lectures, le TLFi fournit des exemples qui illustrent clairement l'IA, sans toutefois en faire mention explicitement (voir 64–66). L'aspect perfectif du verbe *pouvoir* en emploi racine indique que l'action désignée par l'infinitif s'est réalisée dans le passé, un point sur lequel tout locuteur natif du français s'accordera :

64) À la sortie du lycée, Georges et Phiphi *avaient* enfin *pu* se rejoindre.

65) Ninon monta le plus vite qu'elle *put*.

66) Ah, si tu savais ce qu'il *a pu* me faire souffrir !

Dans l'exemple 65), le complément à l'infinitif est sous-entendu et reste facilement identifiable dans le contexte intraphrastique : Ninon monta le plus vite qu'elle *put* monter. Même si le TLFi cite l'exemple 66) pour illustrer la lecture habilitative, il est évident que le verbe *pouvoir* y est employé de manière idiomatique, servant davantage à renforcer l'intensité de la souffrance du locuteur qu'à véritablement exemplifier le sens « avoir l'audace de », que le TLFi lui attribue dans cet exemple. Dans certains cas, le TLFi donne des indications indirectes,

fournies par le contexte, du fait que l'IA est effective :

67) Comment *ai-je pu* me fâcher d'un mot qui n'était sûrement pas dit pour me faire de la peine ?

Dans le TLFi, il n'y a pas d'indication explicite de l'IA lors de l'emploi du verbe *devoir* en lecture circonstancielle, que l'agent soit explicite (voir 68) ou non (69) :

68) Le cœur lui battait si fort qu'il *dut* s'arrêter pour reprendre haleine.

69) Un chemin *dut* être frayé.

La réalisation du procès désigné par l'infinitif n'est explicitement mentionnée qu'une seule fois dans le TLFi, à travers l'exemple suivant, où le verbe *devoir* est au subjonctif imparfait²³ :

70) C'était l'homme le plus grand par l'intelligence que j'eusse connu et que je *usse* connaître durant ma longue vie.

Bien qu'il s'agisse, dans ce dictionnaire, de la seule mention explicite de la réalisation effective d'un procès dénoté par le complément infinitival d'un verbe modal, les conditions nécessaires à l'interprétation d'un tel procès comme réalisé n'y sont pas précisées. Le subjonctif n'en constitue certainement pas une. Quoi qu'il en soit, le TLFi souligne que le passé composé peut être ambigu entre une lecture épistémique et une lecture racine et indique comment lever cette ambiguïté :

71) « Rem. *Il a dû partir* ayant d'autre part le sens de « il est vraisemblable qu'il est parti » (cf. infra I A 2), on recommande, pour prévenir une ambiguïté éventuelle, d'utiliser *être obligé de* (il fut obligé de partir) quand une nécessité est en cause; la restriction ne porte que sur l'emploi du passé composé. » (TLFi)

La remarque citée sous 71) est sans doute utile, car elle signale que le passé composé du verbe *devoir* est effectivement ambigu entre les deux lectures mentionnées (épistémique et racine). Cependant, elle n'indique pas que l'implication d'actualité (IA) est nécessaire dans les lectures racines de *il a dû partir*, si ce n'est de manière indirecte, par le biais de la paraphrase « il fut obligé de partir ». Cette paraphrase est d'autant plus mal choisie qu'elle contient le passé simple. Il aurait sans doute été préférable d'opter pour une formulation plus transparente, rendant compte à la fois de la lecture non épistémique et de l'IA, telle que « il a été dans l'obligation de partir et il est effectivement parti »²⁴.

²³ « La réalisation du procès est envisagée sous l'aspect d'une éventualité qui s'est trouvée effectivement réalisée » (TLFi).

²⁴ En effet, Hacquard (2020) fait remarquer que dans le cas des descriptions définies comme *la permission* ou *la possibilité* où le nom exprime une « notion absolue », non gradable (**assez de permission*, **assez de possibilité*) l'IA n'est pas nécessairement déclenchée. Par exemple, *Jean a eu la permission de soulever un frigo*, mais il ne l'a pas fait (Hacquard 2020 : 20). De la même manière, puisque le nom *obligation* n'est pas gradable, son emploi pour paraphraser *il a dû partir* (en lecture racine) devrait être accompagné d'une indication explicite précisant que l'action de partir a effectivement eu lieu.

5.6. Comment incorporer l'IA dans les dictionnaires du français

Comme nous l'avons observé dans les sections 5.1 à 5.5, les dictionnaires français que nous avons consultés ne fournissent pas d'indication explicite sur les conditions d'émergence de l'IA lors de l'usage des modaux *pouvoir* et *devoir*. Étant donné que ces conditions sont de nature lexico-grammaticale — à savoir, l'interprétation racine des modaux et l'aspect perfectif — il serait souhaitable qu'elles soient mentionnées dans les traitements lexicographiques des verbes *pouvoir* et *devoir*. Cette précision serait d'autant plus utile que les utilisateurs des dictionnaires français ne sont pas uniquement des locuteurs natifs, pour qui ce type d'information peut sembler superflu, mais aussi des apprenants non francophones du français. En effet, pour un locuteur serbophone apprenant le français, les exemples suivants, tirés des dictionnaires analysés, pourraient prêter à confusion, bien qu'ils ne soient pas réellement ambigus :

72) Il a dû s'arrêter de fumer. (NPR : 725) (*Morao je da prestane da puši.*)

73) Un chemin dut être frayé. (TLFi) (*Put je morao biti prokrčen.*)

74) À la sortie du lycée, Georges et Phiphi avaient enfin pu se rejoindre. (TLFi) (*Na izlasku iz gimnazije, Žorž i Fifi su se konačno mogli sastati.*)

75) Il a dû partir. (TLFi) (*Morao je otići.*)

L'absence d'aspect perfectif dans l'usage du parfait des deux verbes modaux dans les traductions serbes de ces exemples, ainsi que la compatibilité du parfait serbe avec la lecture contrefactuelle (voir chapitre 4), font que, pour un locuteur serbophone apprenant le français, les exemples (72) à (75) peuvent sembler ambigus entre une lecture racine et une lecture contrefactuelle. En effet, les équivalents serbes de ces exemples peuvent être interprétés soit comme impliquant la réalisation du procès dénoté par le complément du modal, soit comme suggérant que ce procès n'a pas eu lieu dans le monde actuel. Or, en français, ces exemples ne sont pas ambigus entre une lecture racine et une lecture contrefactuelle, car ils impliquent tous²⁵ la réalisation du procès exprimé par l'infinitif.

À supposer que l'IA doive être intégrée dans les traitements lexicographiques des verbes *pouvoir* et *devoir*, il est clair que l'attention doit se porter exclusivement sur leurs emplois dits racines, leur lecture épistémique ne pouvant, par nature, déclencher l'IA (voir chapitre 2). Comme le TLFi offre une description particulièrement détaillée des différentes acceptions de *pouvoir* et *devoir*, nous allons montrer comment l'information relative à l'IA pourrait être intégrée dans la section de l'article

dictionnaire consacré au verbe *pouvoir*, qui ne regroupe que ses lectures racines. La même information pourrait également être intégrée dans la description lexicographique des lectures racines du verbe *devoir*. Tout en conservant les définitions telles qu'elles sont formulées dans le TLFi, nous simplifierons la présentation des lectures racines du verbe *pouvoir* dans le tableau ci-dessous (*Tableau 1*) en omettant certains exemples et les références des sources citées. La première colonne du *Tableau 1* regroupe les définitions lexicographiques du TLFi, chacune accompagnée d'un exemple. La deuxième colonne précise le type de lecture racine, tandis que la troisième est consacrée à notre formulation de l'IA, accompagnée d'exemples principalement tirés du corpus ParCoLab (MILETIC *et al.* 2017), que nous présentons à titre d'illustration de l'inférence d'actualité²⁶.

6. Conclusion

L'émergence de l'implication d'actualité (IA) lors de l'usage des modaux *pouvoir* et *devoir* en français repose sur deux conditions essentielles, bien établies dans la littérature : l'interprétation racine des modaux et l'encodage grammatical de l'opposition aspectuelle perfectif/imperfectif. En français, l'aspect perfectif est associé, entre autres, au passé composé, tandis qu'en serbe, le parfait est un temps aspectuellement neutre. De plus, en serbe, les verbes modaux *moći* (pouvoir) et *morati* (devoir), étant imperfectifs, la condition nécessaire à l'IA – l'encodage grammatical de l'aspect perfectif – n'est pas remplie. L'inférence d'actualité ne peut apparaître en serbe que sous une pression contextuelle, tandis qu'en français, elle est effective même dans des énoncés décontextualisés. Par ailleurs, la contribution sémantique des verbes imperfectifs en serbe ne se réduit pas à l'inclusion du temps référentiel dans le temps du procès, contrairement à ce que prédit la définition de l'aspect imperfectif dans les langues où l'aspect est grammaticalement encodé. C'est précisément cette flexibilité de l'aspect imperfectif en serbe, résultant de sa compatibilité avec les traits [–borné] et [+borné], qui pourrait expliquer pourquoi l'usage de *morati* et *moći* au parfait, en lecture racine, ne produit pas l'IA. Pour que l'IA émerge, le trait [+borné] doit être systématiquement présent, ce qui est bien le cas avec les temps perfectifs du français. On peut supposer que, hors contexte, le trait par défaut [–borné] de l'aspect imperfectif, associé aux modaux *moći* et *morati*, empêche l'IA en serbe, tout comme l'imparfait en français, qui possède ce trait par définition.

²⁶ Les exemples figurant dans le *Tableau 1* sont tous mis en italique.

²⁷ Si je qualifie cette lecture de *circonstancielle*, c'est parce que les synonymes proposés par le TLFi – *oser*, *daigner*, *avoir le front de* – peuvent être interprétés comme renvoyant aux circonstances personnelles du sujet, c'est-à-dire aux qualités qui lui sont attribuées à un moment donné.

²⁵ Nous ne prenons pas en compte la lecture épistémique de l'exemple (75), qui n'apparaît pas dans la traduction serbe proposée.

POUVOIR (lectures racines)		
Définitions lexicographiques et exemples (TLFi)	Lecture	Inférence d'actualité (IA)
(1a) Avoir la capacité de (selon des qualités inhérentes à la personne et dans certaines conditions matérielles). Synon. être capable de, être en état de, être en mesure de, être susceptible de, être à même de, être de force à. <i>Et quelques-uns d'entre eux [les prisonniers de la peste], comme Rambert, arrivaient même à imaginer, on le voit, qu'ils agissaient encore en hommes libres, qu'ils pouvaient encore choisir.</i> (1a') Avoir la possibilité matérielle de. <i>À la sortie du lycée, Georges et Phiphi avaient enfin pu se rejoindre.</i> (1b) [Le suj. désigne une pers., souvent en cont. exclam. ou interr.] Avoir l'audace de. Synon. oser, daigner, avoir le front de (littér.). <i>Comment ai-je pu me fâcher d'un mot qui n'était sûrement pas dit pour me faire de la peine ?</i>	habilitative (1a) circonstancielle (1a'), (1b)²⁸	IA : Lorsque <i>pouvoir</i> est au passé composé, au passé simple ou au plus-que-parfait, le procès dénoté par l'infinitif est présenté comme étant réalisé. (1a) <i>Il ouvrit les yeux ; il put prononcer les mots : – Ah ! chère amie !</i> →_{IA} Il a prononcé les mots ... <i>Une seule a pu fuir par une fenêtre élevée,</i> ... →_{IA} Une seule a fui ... (1a') <i>On a pu identifier cinquante-deux corps.</i> →_{IA} On a identifié cinquante-deux corps. (1b) <i>Quel est le monstre qui a pu abuser d'une si complète et si sainte innocence ?</i> →_{IA} Un monstre a abusé de ...
(2a) Avoir la permission, l'autorisation de. <i>Puis-je parler ?</i> (2b) Avoir le droit, la capacité légale de. <i>Le mandant peut révoquer sa procuration quand bon lui semble.</i> (2c) Être en droit de, selon la raison, la logique ou conformément à des normes particulières. <i>La reine : Puis-je me fier à vous ?</i> (2d) Avoir le droit de, selon des normes châtiées de langage. <i>J'aimerais bien : vaquerait. Cela ne peut-il se dire en sous-entendant: « à des soins » ou quelque chose comme ça ?</i> (2e) Être en droit de, conformément à la morale. <i>Ma soeur Zoé, que vous voyez là, avait besoin pour sa santé de voyager dans le Midi. Je ne pouvais la laisser aller seule, et nous arrangeâmes un voyage en Italie afin de concilier tous les intérêts.</i>	déontique (2a, 2b, 2d, 2e) téléologique (2c)	(2a, 2b, 2d, 2e) <i>Fascinés par cette découverte, nous avons supplié les autorités de nous faire visiter ce lieu, nous avons pu le visiter.</i> →_{IA} ... nous l'avons visité. (2c) <i>Il a pu se fier à nous</i> →_{IA} Il s'est fié à nous <i>On l'a rendu aussi beau qu'on a pu pour tenter de créer un peu d'animation dans le coin.</i> →_{IA} On l'a rendu aussi beau que possible, pour...

Tableau 1. Les lectures racines du verbe *pouvoir* selon TLFi

Le fait que l'IA en français ne s'applique qu'à certains verbes modaux (p. ex. *pouvoir* et *devoir* mais non *vouloir*) suggère que la capacité à produire l'IA relève de propriétés lexico-grammaticales, soulevant ainsi la question de savoir si les traitements lexicographiques de ces verbes en rendent compte. Cette question est d'autant plus pertinente que les dictionnaires monolingues du français ne s'adressent pas uniquement aux locuteurs natifs, mais aussi aux apprenants non francophones. Ainsi, bien qu'un énoncé comme *Il a dû partir* implique *Il est parti*, cela n'a rien d'évident pour un locuteur serbo-phone apprenant le français, d'autant plus que sa traduction en serbe (*Morao je otići.*) peut également avoir un sens contrefactuel ('Il aurait dû partir.'). En outre, étant une inférence non annulable, l'IA devrait constituer un ingrédient sémantique inhérent aux modaux *pouvoir* et *devoir* en emploi racine, ce qui justifierait son intégration

dans les dictionnaires. Cependant, les dictionnaires français consultés, y compris le TLFi, ne présentent pas l'IA des modaux *pouvoir* et *devoir* en emploi racine de manière systématique et explicite. En supposant que l'intégration de l'IA dans les dictionnaires français soit souhaitable, nous avons proposé une formulation de l'IA qui pourrait être intégrée dans la description lexicographique de ces verbes.

À titre d'exemple, nous avons présenté sous forme de tableau les lectures racines du verbe *pouvoir*, telles que définies par le TLFi, en y ajoutant la formulation suivante des conditions d'émergence de l'IA : Lorsque *pouvoir* est au passé composé, au passé simple ou au plus-que-parfait, le procès dénoté par l'infinitif est présenté comme étant réalisé. La même formulation, accompagnée d'exemples, pourrait également être intégrée dans la description des

lectures racines du verbe *devoir*. Nous estimons que ce type d'information sur l'IA pourrait être particulièrement précieux pour les utilisateurs non francophones des dictionnaires de la langue française.

Références bibliographiques

- BHATT, Rajesh (1999). *Ability Modals and their Actuality Entailments*. Ms., Philadelphia: University of Pennsylvania/MIT.
- BOOGAART, Ronny (2004). Temporal relations in modal constructions. *Communication présentée au colloque Chronos VI*, Geneva, 22–24 Sept., 2004.
- BORGONOVO, Claudia, CUMMINS, Sarah (2007). Tensed modals. In : Luis Eguren, Olga Fernández Soriano (éds), *Coreference, Modality and Focus* (pp. 1–18). Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- BUTLER, Jonny (2003). A minimalist treatment of modality. *Lingua*, 113, 967–996.
- VON FINTEL, Kai, GILLIES, Anthony, S. (2007). An opinionated guide to epistemic modality. In : Tamar Szabo Gendler, John Hawthorne (éds), *Oxford Studies in Epistemology*, Volume 2 (pp. 36–62). Oxford: Oxford University Press.
- HACQUARD, Valentine (2006). *Aspects of Modality*. Ph.D. thesis, MIT.
- HACQUARD, Valentine. (2009). On the Interaction of Aspect and Modal Auxiliaries. *Linguistics and Philosophy*, 32, 279–315.
- HACQUARD, Valentine (2010). On the event relativity of modal auxiliaries. *Natural Language Semantics*, 18(1), 79–114.
- HACQUARD, Valentine (2020). Actuality Entailments. In : Daniel Gutzmann *et al.* (éds), *The Wiley Blackwell Companion to Semantics* (pp. 1–24). Hoboken, NJ: Wiley-Blackwell.
- <https://valentinehacquard.org/papers/Hacquard_Actuality%20Entailments_July%202016.pdf>. [26/02/2025].
- HOMER, Vincent (2011a). French Modals and Perfective: A Case of Aspectual Coercion. In : Mary Byram Washburn *et al.* (éds), *Proceedings of the 28th West Coast Conference on Formal Linguistics* (pp. 106–114). Somerville, MA: Cascadia Proceedings Project.
- HOMER, Vincent (2011b). *Polarity and Modality*, Ph.D. thesis. Los Angeles: University of California.
- HOMER, Vincent (2021). Actualistic interpretations in French. *Semantics and Pragmatics*, 14, 1–56.
- KARTUNEN, Lauri (1971). Implicative verbs. *Language*, 47(2), 340–358.
- KRATZER, Angelika (1981). The notional category of modality. In : Hans-Jürgen Eikmeyer, Hannes Rieser (éds), *Words, worlds, and contexts. New approaches in word semantics* (pp. 38–74). Berlin: de Gruyter.
- KRATZER, Angelika (1991). Modality. In: Arnim von Stechow, Dieter Wunderlich (éds), *Semantik : Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung* (pp. 639–650). Berlin: De Gruyter.
- KRATZER, Angelika (1998). More structural analogies between pronouns and tenses. In : Devon Strolovitch, Aaron Lawson (éds), *Proceedings of SALT 8* (pp. 92–110). Ithaca, NY: CLC Publications.
- LEWIS, David K. (1986). *On the Plurality of Worlds*. Oxford: Blackwell.
- MARI, Alda, MARTIN, Fabienne (2007) : Tense, abilities and actuality entailment. In : Maria Aloni *et al.* (éds), *Proceedings of the XVI Amsterdam Colloquium* (pp. 151–156). Amsterdam: ITLI, University of Amsterdam.
- MARI, Alda, MARTIN, Fabienne (2009). Interaction between Aspect and Verbal Polysemy. (Im-)perfectivity and (Non)Implicativity. *Communication présentée au Séminaire Temporalité : Typologie et Acquisition*, Paris, CNRS, 16 mars 2009. <https://www.academia.edu/928446/On_the_interaction_between_aspect_and_verbal_polysemy_im_perfectivity_and_non_implicativity> [24/02/2025].
- MARI, Alda (2015). *Modalités et temps. Des modèles aux données*. Bern: Peter Lang. https://www.academia.edu/45226538/Modalit%C3%A9s_et_Temps [24/02/2025].
- MARI, Alda (2016). Actuality entailments: when the modality is in the presupposition. In : Maxime Amblard *et al.* (éds), *Logical Aspects of Computational Linguistics*. Lecture Note in Computer Science, vol. 10054 (pp. 191–210). Berlin, Heidelberg: Springer.
- MILETIC, Aleksandra, STOSIC, Dejan, MARIANOVIĆ, Saša (2017). Par CoLab: A Parallel Corpus for Serbian, French and English. In: Kamil Ekštejn, Václav Matoušek (éds), *Text, Speech, and Dialogue. 20th International Conference, TSD 2017, Prague, Czech Republic, August 27–31, 2017 Proceedings. Lecture Notes in Artificial Intelligence 10415* (pp. 156–164). Cham: Springer.
- NADATHUR, Prema (2025). Actuality Entailments. *Annual Review of Linguistics*, 11, 275–297.
- NAUZE, Fabrice Dominique (2008). *Modality in Typological Perspective*. Ph.D. thesis. Amsterdam: Institute for Logic, Language and Computation.
- PROGOVAC, Ljiljana (1993). Locality and Subjunctive-like Complements in Serbo-Croatian. *Journal of Slavic Linguistics*, 1(1), 116–144.
- SOČANAC, Tomislav (2017). *Subjunctive Complements in Slavic Languages. A Syntax-Semantics Interface Approach*. Ph.D. thesis. Geneva: University of Geneva.
- STANOJEVIĆ, Veran, AŠIĆ, Tijana (2010). L'aspect imperfectif en français et en serbe. In : Nelly Flaux *et al.* (éds), *Interpréter les temps verbaux* (pp. 107–129). Frankfurt: Peter Lang.
- STANOJEVIĆ, Veran (2023). О ефекту перфективности имперфективног вида. *Научни састанак слависта у Вукове дане*, 52(1), 143–153.
- STANOJEVIĆ, Veran (2024). Formalna semantika u službi leksikografije: slučaj modalnog glagola *morati*. In : Саша Марјановић (éd.), *ЛЕКСИКОГРАФСКИ СУСПЕТИ 1 : Модерни речници у функцији просечног корисника: стари проблеми, савремени правци и нови изазови* (pp. 129–138). Београд: Филолошки факултет.
- STANOJEVIĆ, Veran (2025). О конструкцији 'мора да+допуна' с нултим субјектом. *Научни састанак слависта у Вукове дане*, 54(1), 137–149.
- ZAGONA, Karen (2007). On the syntactic features of epistemic and root modals. In : Luis Eguren, Olga Fernández Soriano (éds), *Coreference, Modality and Focus* (221–236). Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.

Sources

- DFC : DUBOIS, Jean *et al.* (dirs.) (1971). *Dictionnaire du français contemporain*. Paris : Larousse.
- DPF : GUERARD Françoise *et al.* (dirs.) (1987). *Dictionnaire pratique du français*. Paris : Hachette.
- GR : REY, Alain (dir.) (2001). *Le Grand Robert de la langue française*. Vol. 2. Paris : Le Robert.
- Lexis : DUBOIS, Jean (dir.) (1979). *Larousse de la langue française : Lexis*. Paris : Larousse.
- NPR : REY-DEBOVE, Josette, REY, Alain (dirs.) (2007). *Le Nouveau Petit Robert, dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, texte remanié et amplifié*. Paris : Le Robert.
- PLC : EVENO, Bertrand *et al.* (dirs.) (2000). *Le Petit Larousse compact, en couleurs*. Paris : Larousse.
- TLFi : *Trésor de la Langue Française informatisé*. <https://www.atilf.fr/> [01/01/2025].

Veran Stanojević

***Pouvoir* and *devoir*:
Actuality Entailment and its Lexicographic Treatment**

(Summary)

In this paper, we examine the actuality entailment (AE) when using the modals *pouvoir* and *devoir* in the perfective tenses of French: *passé composé*, *passé simple* and *plus-que-parfait*. Authentic examples taken from the ParCoLab corpus (Miletić *et al.* 2017) confirm the results of previous research on the necessary conditions for the emergence of AE with these modals in French, a language which distinguishes perfective and imperfective aspects through grammatical morphemes. The emergence of AE relies on two factors: the root interpretation of the modals *pouvoir* and *devoir* and the perfective aspect. The semantic feature [+bounded] characterizing the perfective aspect has to be systematically present when these modals are used as the root modals for AE to be triggered. However, this information (boundedness) is not available with the perfect of the corresponding verbs in Serbian, *moći* and *morati*, because the perfect is an aspectually neutral past tense, and these verbs are imperfective. This explains why in Serbian, as well as in other languages that do not encode aspect through grammatical means, AE is not available. We make a clear distinction between actuality entailment (AE), which is semantic in nature and non-cancellable, and actuality inference, which is pragmatic and can be found in Serbian in certain contexts. Furthermore, we explored monolingual French dictionaries so as to find any information related to AE. Finding none, despite numerous examples illustrating the root readings of the two verbs, we proposed a formulation of AE that could, in one way or another, be integrated into future lexicographic treatments of the root modals *pouvoir* and *devoir*. Such integration could facilitate the understanding of sentences containing the verbs *pouvoir* and *devoir* in one of the perfective tenses, especially for non-French speakers.

Keywords: actuality entailment, modality, *pouvoir*, *devoir*, lexicography, French, Serbian.